

## Note de recherche Élections européennes 2024

# 8 / Mai 2024

# L'ÉTRANGE RELATION NÉGATIVE DE L'OPINION PUBLIQUE FRANÇAISE VIS-À-VIS DE L'EUROPE

Bruno Cautrès

Chercheur CNRS

[bruno.cautres@sciencespo.fr](mailto:bruno.cautres@sciencespo.fr)

Dans une série d'études récentes, nous avons (avec Thierry Chopin et Emmanuel Rivière) analysé en profondeur la relation des Françaises et des Français à l'intégration européenne<sup>1</sup>. Nous avons qualifié cette relation « d'eurosepticisme à la française », un mélange de défiance et d'ambivalence. Si le constat d'une opinion publique française défiante et ambivalente vis-à-vis de l'intégration européenne n'est pas nouveau, il s'est transformé en curieux paradoxe depuis 2017 : c'est en effet dans l'un des pays les moins favorables à l'intégration européenne qu'a été élu, puis réélu, l'un des exécutifs les plus nettement favorables à cette intégration sous la V<sup>e</sup> République et en Europe. Il est vrai qu'à chaque fois ce fut contre Marine Le Pen qu'Emmanuel Macron a été élu. Si les seconds tours des élections présidentielles de 2017 et de 2022 peuvent être lus comme des « quasi-referendum » sur le rapport des Françaises et des Français à l'intégration européenne, on ne peut en tirer la conclusion que les victoires d'Emmanuel Macron valent quitus de l'électorat français sur l'Europe.

Nous avons en effet montré toute la complexité et la multi-dimensionnalité du rapport de la France à l'Union européenne : entre logiques du « soutien diffus » et du « soutien spécifique » (soutien au principe de l'intégration européenne de la France mais insatisfaction et critiques sur les modalités et le sens de cette intégration) d'une part<sup>2</sup> ; entre logiques des clivages politiques nationaux (le clivage gauche-droite et le clivage conservatisme-progressisme) et logiques du clivage intégration-souveraineté d'autre part. Rien n'est simple dans le rapport de la France à l'Union européenne<sup>3</sup>.

Rien ne peut se résumer à un seul clivage politique, ou seulement aux clivages sociaux qui fragmentent pourtant avec tant de force les attitudes que nous avons à propos de l'intégration européenne. Dans l'une des recherches conduites avec Thierry Chopin et Emmanuel Rivière, nous formulons une série d'hypothèses pour rendre compte de cette complexité dans le cas français : la « logique nationale de « projection » (l'UE perçue comme un instrument au

1.  
Cf données en annexe

2.  
Cf données en annexe

3.  
Cf données en annexe

#### 4.

« Les Français et l'Europe : entre défiance et ambivalence », *Institut Jacques Delors, Rapport n°119*, mai 2020

service de la France ou comme un miroir déformant de « l'exception française » ; la « culture politique unitaire » de la France (en décalage avec la démocratie de compromis que promeut l'UE) ; une « culture socio-économique marquée par une certaine défiance voire une hostilité au libéralisme » (alors que le libre-échange et la concurrence sont au cœur du projet économique européen<sup>4</sup>).

Nous allons ici prolonger ces interrogations, à la recherche des causes et des explications de l'étrange relation des Françaises et des Français à l'intégration européenne, particulièrement mise en exergue par une série d'événements politiques majeurs au cours des 25 à 30 dernières années. Plusieurs de ces événements montrent en effet toute l'ambivalence française vis-à-vis de l'intégration européenne et l'impossibilité de la résumer à une seule ligne directrice : ratification (à une très courte majorité) du Traité de Maastricht en 1992, qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle en 2002, rejet du Traité Constitutionnel Européen en 2005, victoire du RN aux élections européennes de 2014, élection d'Emmanuel Macron à la présidentielle de 2017 (contre Marine Le Pen), victoire du RN aux élections européennes de 2019, victoire d'Emmanuel Macron à la présidentielle de 2022 (à nouveau contre Marine Le Pen), possible troisième victoire consécutive du RN aux élections européennes de 2024.

C'est en comparant la France aux autres pays membres de l'UE que l'on essaiera de comprendre cette « étrangeté française ». Pour cela nous avons fait un double choix : tout d'abord, privilégier l'explication « macroscopique » basée sur des données analysées au niveau des pays, ayant dans une précédente note traitée des dimensions individuelles de la défiance française vis-à-vis de l'UE<sup>5</sup>, ensuite, mettre en relation les opinions des pays sur l'intégration européenne avec les variables politiques relatives aux systèmes politiques et démocratiques des pays membres de l'UE. C'est la comparaison de la France avec les autres pays membres de l'UE qui est le point central de l'analyse.

#### 5.

Bruno Cautrès, « Comprendre la faible confiance des Français dans l'Union européenne », *Note de recherche, Élections européennes 2024, vague 3 de l'enquête électorale, note 2*, avril 2024, 8 p.

### ***Une cartographie des opinions européennes vis-à-vis de l'UE : la France à la traîne ?***

Commençons par situer la France sur un « carte mentale » des opinions des Européens sur l'UE. Nous avons utilisé l'une des vagues les plus récentes de l'enquête d'opinion Eurobaromètre, la vague 99.4, datée du printemps 2023. Nous analysons 13 indicateurs de « soutien diffus » à l'intégration européenne à l'aide des méthodes statistiques de l'analyse géométrique des données (l'image positive ou négative de l'UE, la confiance dans l'UE, la satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie dans l'UE, etc...). L'avantage de ces méthodes est de pouvoir synthétiser toutes les réponses données aux 13 questions sélectionnées en quelques grandes dimensions d'analyse.

#### 6.

Cette seconde dimension, opposant les modalités de réponses extrêmes et intermédiaires, est classiquement observée dans ce type d'analyse. Le nuage de points construit par les deux premières dimensions de l'analyse des correspondances multiples est alors de forme parabolique, ce que l'on appelle un « effet Guttman » lié aux fortes relations entre toutes les variables, traduisant la présence d'un facteur sous-jacent très structurant (celui de la première dimension)

Deux principales dimensions ressortent : une dimension qui oppose fondamentalement toutes les opinions positives à toutes les opinions négatives ; puis une dimension<sup>6</sup> qui oppose les réponses les plus extrêmes (favorables ou défavorables à l'UE) aux réponses intermédiaires ou ambivalentes (par exemple déclarer que l'appartenance de son pays à l'UE est une chose ni bonne ni mauvaise).

7.

Pour réaliser cette coloration et ce graphique, on a utilisé un script Python de « *scatter plot* » entre les deux facteurs issus de l'analyse factorielle des correspondances. On recommande aux lecteurs de lire cette note sur écran pour apprécier les codes couleurs de ce graphique (ou sinon de l'imprimer en couleurs)

8.

Voir, sur ces dynamiques temporelles : Bruno Cautrès, *Les européens aiment-ils (toujours) l'Europe ?* Paris, La Documentation Française, 2014

9.

Bruno Cautrès, « *Les attitudes vis-à-vis de l'Europe en France* », Bruno Cautrès, Dominique Reynié (dir.), *L'opinion européenne 2000*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p.102

Le graphique 1 représente ces deux dimensions dans un plan orthogonal. La première dimension, horizontale, va des opinions les plus positives et favorables à l'UE (à gauche) aux opinions les plus négatives et défavorables (à droite). Pour faciliter la lecture, le graphique<sup>7</sup> passe de la zone la plus bleue (à gauche) et la plus favorable à l'intégration européenne à la zone la plus rouge (à droite) et la plus défavorable à cette intégration, en passant par le vert foncé, le vert clair et l'orange. Comme on peut le voir à l'extrémité droite du graphique, la France est aussi défavorable à l'intégration européenne que la Slovaquie, la Grèce et presque autant que l'ex-partie Est de l'Allemagne. À l'extrême opposé (à gauche et en bleu), on trouve le Danemark et l'Irlande, dont toutes les analyses récentes des opinions publiques en Europe montrent qu'elles occupent toujours les positions les plus nettement favorables à l'intégration européenne.

Cette cartographie n'a rien de surprenant si l'on suit les tendances des opinions publiques vis-à-vis de l'UE. Elle est assez stable mais aussi assez différente de celle que l'on pouvait observer avant la « Grande récession » de 2007/2008, lorsque des pays comme la Grèce et l'Italie étaient parmi les plus favorables à l'intégration européenne. En ce qui concerne la France, un certain nombre de dynamiques ont bien sûr existé depuis ces trente ou quarante dernières années, sans jamais situer notre pays dans le groupe des pays dont l'opinion était la plus favorable à l'intégration européenne<sup>8</sup>. Mais la France est clairement passée au cours des vingt-cinq dernières années d'une position « moyenne » à une position négative. En 2000, nous avons ainsi conclu une analyse des tendances de l'opinion publique française sur l'UE : « la France se situe exactement au centre de gravité (...) cette position centrale indique clairement que la structure des opinions vis-à-vis de l'Europe est, en France, à l'image de la moyenne européenne dans son ensemble (...). Ni ouvertement pro-européenne, ni ouvertement anti-européenne, la structure des opinions européennes est, en France, peu différente de la structure moyenne observée dans l'ensemble de l'Union<sup>9</sup> ». On voit tout le chemin parcouru en près d'un quart de siècle.

Il serait hâtif (et surtout faux) de conclure que l'opinion publique française est devenue « anti-européenne », une notion pauvre pour l'analyse et qui ne correspond pas aux données empiriques. C'est bien plutôt une série d'interrogations qui s'est développée dans notre pays à propos des modalités de l'intégration européenne qui caractérise les tendances de l'opinion publique en France. L'accentuation de la présence des questions européennes dans le débat public et dans la vie politique française s'est en fait accompagnée d'une polarisation politique sur l'Europe, les opinions sur l'intégration européenne ne se réduisant plus à leur seul substrat sociologique. Pour emprunter le vocabulaire des spécialistes de l'intégration européenne, c'est bien une série de « dissensus contraignant » sur l'intégration européenne qui s'est substituée (au cours des vingt à vingt-cinq dernières années) aux logiques du « consensus permissif<sup>10</sup> », avec en point d'orgue le référendum de 2005 mais aussi les élections présidentielles (2017 et 2022) et européennes (2014, 2019 et 2024). En d'autres termes, le déplacement de la position de la France vers la droite du graphique 1, en comparaison de la position qu'elle occupait au centre du graphique il y a vingt à vingt-cinq ans, s'explique en partie par des effets de politisation et de polarisation idéologique sur la question de la souveraineté nationale, portée par la droite nationale-populiste et certaines franges de la droite de gouvernement. D'autres dimensions de l'opinion publique française vis-à-vis de l'UE attestent d'une forme d'indifférence et d'ambivalence, bien

10.

Liesbet Hooghe, Gary Marks "A postfunctionalist theory of European integration. From permissive consensus to constraining dissensus", *British Journal of Political Science*, 2009, 39(1), pp. 1–23

11.

Virginie Van Ingelgom, *Mesurer l'indifférence. Intégration européenne et attitudes des citoyens*, *Sociologie*, 2012, 3(1), pp. 1-20

analysée par Virginie Van Ingelgom<sup>11</sup> et présente dans nos données comme le montre la position de la France sur l'axe vertical.

Graphique 1 : La position des pays (UE 27) dans l'espace des opinions sur l'Union européenne



12.

De nombreuses définitions de la « qualité de la démocratie » et de ses indices existent dans la littérature. Sur ces définitions et mesures, voir le numéro spécial de l'International Political Science Review de novembre 2016 et l'article de synthèse de : Geissel, Brigitte, et al. "Measuring the Quality of Democracy: Introduction." *International Political Science Review / Revue Internationale de Science Politique*, 2016, 37(5), pp. 571–79

13.

<https://democracybarometer.org/>  
Nous avons utilisé la version la plus récente de cette base, celle de 2020. À noter que pour la France, les dernières données datent de 2017. On peut faire l'hypothèse que l'absence de grande réforme institutionnelle depuis 2017 rend les données 2017 proches de la situation de 2024

14.

Bühlmann, M., Merkel, W., Müller, L. et al. « The Democracy Barometer: A New Instrument to Measure the Quality of Democracy and its Potential for Comparative » *Research European Political Science*, 2012, 11, pp. 519–536

La « qualité de la démocratie » comme clef explicative ?

Pour expliquer la position de la France dans l'espace des opinions sur l'Europe, nous formulons l'hypothèse d'une corrélation avec des variables systémiques, principalement politiques et concernant la « qualité de la démocratie<sup>12</sup> ». Parmi les conceptualisations et les indicateurs possibles de cette notion, nous avons retenu la base de données « Democracy Barometer<sup>13</sup> ».

Cette base de données, qui mesure au niveau des pays la « qualité de la démocratie », repose sur trois éléments centraux : la liberté, l'égalité et le contrôle. Selon les développeurs du Democracy Barometer, « un système démocratique tente d'établir un bon équilibre entre les valeurs normatives et interdépendantes de liberté et l'égalité, et cela nécessite un contrôle (...). Le contrôle est précieux dans une démocratie car c'est le contrôle institutionnalisé des autorités politiques qui distingue les systèmes démocratiques des autocraties<sup>14</sup> ». Chacun de ces trois éléments centraux (**Liberté, Égalité et Contrôle**) est décomposé en trois fonctions, ce qui génère neuf grands indicateurs de la « qualité de la démocratie » sur lesquels la base de données dispose de très nombreuses mesures empiriques. Un score global de « qualité de la démocratie » est attribué à chaque pays en fonction de la note obtenue par chacun d'entre eux s'agissant :

- des libertés individuelles, de la règle de droit et de l'espace public pour la dimension de **Liberté**
- de la compétition (électorale), des contraintes mutuelles entre les institutions (la balance des pouvoirs) et de la capacité gouvernementale (capacité des

- gouvernements à mettre en œuvre des politiques publiques qui respectent les préférences exprimées par les citoyens) pour la dimension de **Contrôle**
- de la transparence (des procédures et institutions démocratiques), de la participation et de la représentation pour la dimension de l'**Égalité**

Le tableau 1 permet de voir les corrélations entre ces neuf fonctions démocratiques pour l'ensemble des pays membres de l'Union européenne. La presque totalité des corrélations sont positives : plus la qualité de la démocratie augmente sur l'une des neuf fonctions, plus la qualité de la démocratie augmente sur les autres fonctions. Si l'on ne regarde que les corrélations les plus fortement positives (au-dessus de 0.5), on voit que les fonctions de transparence, de libertés individuelles, de la règle de droit, de la représentation et de la capacité gouvernementale interagissent et contribuent le plus fortement à établir le score de qualité démocratique des pays membres de l'UE.

Tableau 1 : Les corrélations entre les neuf indicateurs de « qualité de la démocratie » parmi les pays membres de l'Union européenne

	INDLIB	RULEOFLAW	PUBLIC	COMPET	MUTUCONS	GOVCAP	TRANSPAR	PARTICIP	REPRES
INDLIB	1,000								
RULEOFLAW	0,428	1,000							
PUBLIC	0,251	0,026	1,000						
COMPET	0,420	0,224	0,016	1,000					
MUTCONS	-0,199	0,072	0,020	0,381	1,000				
GOVCAP	0,273	0,613	0,016	-0,071	0,044	1,000			
TRANSPAR	0,582	0,794	0,056	0,351	0,051	0,541	1,000		
PARTICIP	-0,018	0,273	-0,146	0,269	0,468	0,072	0,230	1,000	
REPRES	0,284	0,696	-0,089	0,082	0,065	0,500	0,501	0,426	1,000

Le rang qu'occupe la France sur ces différents classements la situe loin, parfois même très loin, de nombreux pays membres de l'UE et notamment des pays du Nord de l'Europe. Sur les neuf grandes fonctions démocratiques, le rang de la France parmi les 27 pays membres de l'UE se situe ainsi : neuvième place (notre meilleur classement) sur les contraintes mutuelles (le *check and balance* des institutions) et la participation ; onzième place sur la transparence et la représentation ; quatorzième place sur la qualité de l'espace public ; seizième place sur la règle de droit ; vingt-quatrième place sur la qualité de la compétition électorale, les libertés individuelles et la capacité gouvernementale. Si l'on agrège les données au niveau des trois grandes dimensions, la France occupe la huitième place en matière d'égalité, la treizième place en matière de liberté et le vingt-et-unième en matière de qualité du contrôle démocratique. Finalement, en termes de qualité démocratique (l'indicateur synthétique qui regroupe toutes ces données), la France occupe la treizième place sur l'ensemble des pays membres de l'Union européenne.

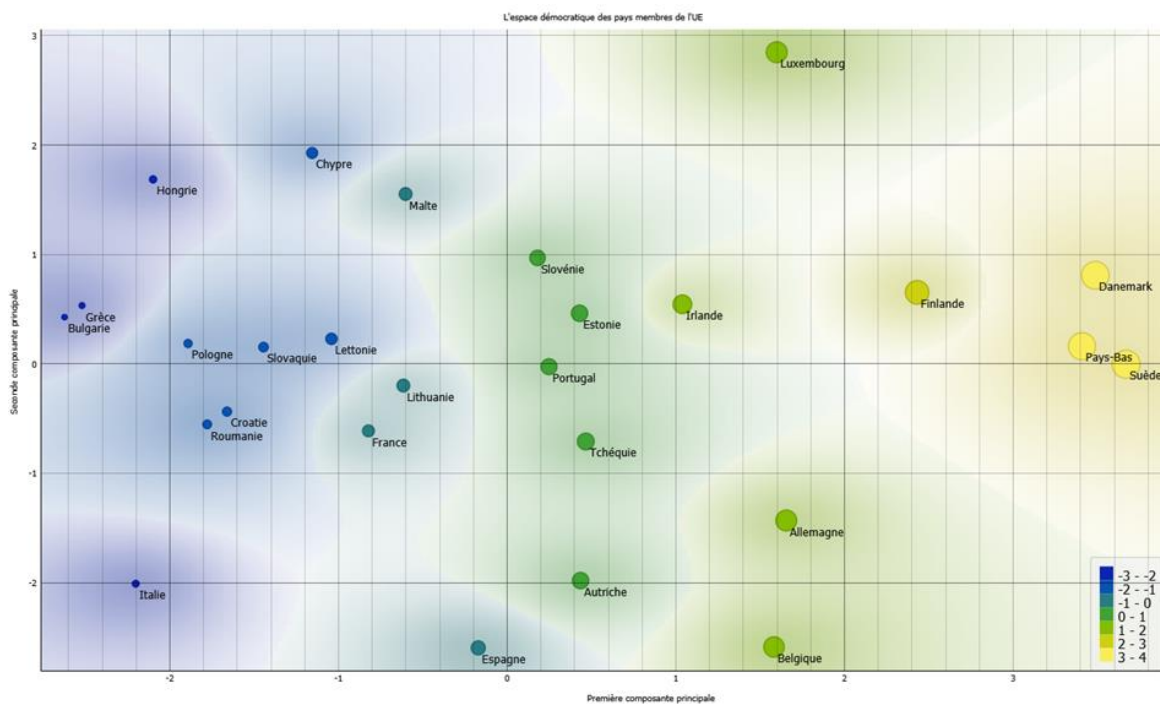
15.

L'analyse n'est pas reproduite ici ; elle est disponible sur simple demande auprès de l'auteur

On peut résumer toutes ces corrélations grâce à une analyse en composantes principales<sup>15</sup> qui permet d'identifier deux grandes dimensions d'analyse rendant compte de l'essentiel de l'information contenue dans le tableau des corrélations. Le graphique 2 visualise ces deux grandes dimensions et

positionne chaque pays membre de l'UE dans ce plan. Sur l'axe horizontal (la première « composante principale »), les pays sont rangés de la gauche à la droite selon les valeurs prises sur les fonctions de la règle de droit, les libertés individuelles, la transparence, la représentation et la capacité gouvernementale. Sur l'axe vertical (la seconde « composante principale »), les pays sont rangés du bas vers le haut en fonction de leurs scores sur les contraintes mutuelles, la participation et la compétition (en bas) et en fonction de leurs scores sur les libertés individuelles, l'espace public et la capacité gouvernementale (en haut).

Graphique 2 : L'espace démocratique des pays membres de l'Union européenne



16.

Pour réaliser cette coloration et ce graphique on a utilisé un script Python d'analyse en composantes principales (ACP) et de graphique de corrélation entre les deux composantes de l'ACP. On recommande aux lecteurs de lire cette note sur écran pour apprécier les codes couleurs de ce graphique (ou sinon de l'imprimer en couleurs)

Pour mieux visualiser ce graphique, on a coloré le fond du graphique et les pays<sup>16</sup> selon les scores obtenus sur la première « composante principale », l'axe horizontal qui est le plus important et le plus structurant des données : à gauche la zone en bleu, celle des pays dont les scores sont les plus faibles sur les indicateurs les plus représentatifs de la « qualité de la démocratie » ; au milieu la zone en vert, celle des pays dont les valeurs sont moyennes sur ces indicateurs ; à droite la zone en jaune, celle des pays obtenant les meilleurs scores sur ces mêmes indicateurs. Comme on le voit, la position de la France si situe en bas et à gauche : dans le quadrant du graphique qui correspond aux pays dont les scores sont les plus bas (couleur bleue) sur les plus importants indicateurs de la « qualité de la démocratie » même si ses scores en termes de compétition, de participation et de contraintes mutuelles sont plus importants. Si la France n'occupe pas la position la plus extrême dans la zone bleue du graphique (autrement dit, n'est pas le pays le plus bas en termes de qualité de la démocratie), elle est néanmoins le seul pays membre fondateur de l'UE (avec l'Italie), à appartenir à cette zone bleue ne comportant que des pays de l'Europe du Sud ou de l'Est. Le contraste avec la position occupée non seulement par les pays de l'Europe du Nord mais aussi les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique ou l'Irlande est assez saisissant et montre que ces résultats ne relèvent ni de l'ancienneté de l'adhésion à l'UE, ni des indicateurs macro-économiques. C'est bien la question démocratique qui constitue le cœur du sujet pour la France et pour le groupe des pays de la zone bleue de notre graphique.

**17.**

L'édition 2024 de ce classement a été réalisée en partenariat avec l'European University Institute. Voir : <https://www.economist.com/graphic-detail/2024/02/14/four-lessons-from-the-2023-democracy-index>

**18.**

"France scores close to the OECD average values in stakeholder participation guidance (0.17) and stakeholder participation practices (0.18). However, it scores 0.05, out of a maximum value of 0.33, in stakeholder oversight of infrastructure projects, significantly below the OECD average (0.19)". In: <https://www.oecd.org/publication/government-at-a-glance/2023/country-notes/france-39c22479/>

Le classement décevant de la France sur les indicateurs de « qualité de la démocratie » rejoint d'autres données plus récentes, celles du classement annuel des démocraties effectué par *The Economist*<sup>17</sup> et qui, dans son édition 2024, classe la France au vingt-troisième rang mondial, à égalité avec l'Espagne mais la situe néanmoins à la dixième place de l'Union européenne. Ces données sont également cohérentes avec les travaux de l'OCDE qui indiquent que la France est souvent en deçà de la moyenne des pays membres de l'OCDE pour sa capacité à engager les citoyens et les différentes parties prenantes à participer aux grandes décisions (les « stakeholders<sup>18</sup> ») d'infrastructures notamment.

Si l'on ne peut réduire la relation des opinions publiques à l'Union européenne aux seules grandes variables macro-politiques caractérisant le système démocratique et si l'on doit se garder d'inférer une causalité à partir de simples corrélations, ces résultats sont néanmoins intéressants à examiner : entre les scores de « qualité démocratique » et les scores obtenus sur la première dimension des opinions sur l'UE (la dimension horizontale du graphique 1), la corrélation est négative et de valeur moyennement forte (-0.39). Si l'on désagrège le score global de « qualité de la démocratie » dans ses trois grands piliers, on voit que la corrélation existe surtout entre les dimensions de Liberté et d'Égalité et les opinions sur l'UE. Si l'on désagrège encore davantage et que l'on revient aux neuf principales fonctions démocratiques, la corrélation est à présent plus forte avec les fonctions de transparence, de respect des libertés individuelles et de la règle de droit, trois fonctions démocratiques sur lesquelles la France obtient des scores moyens ou plus faibles que de nombreux autres pays européens.

Il serait donc tentant de conclure que la position occupée par la France sur le graphique 1 s'explique assez bien par sa position sur le graphique 2, autrement dit que la position de notre pays parmi le bloc des pays les moins favorables à l'intégration européenne s'explique par sa moindre « qualité démocratique ». Mais il faut être prudent dans l'interprétation dans la mesure où cette analyse ne raisonne pas « toutes choses égales par ailleurs », en confrontant l'explication macro-politique à d'autres explications : on peut, notamment, faire l'hypothèse que ce sont des dimensions macro-sociales plutôt que macro-politiques qui doivent être prises en compte.

### **Dépenses sociales, qualité démocratique et opinions sur l'UE**

D'autres travaux ont, en effet, mis en exergue le rôle très structurant des niveaux de dépenses sociales et des modèles nationaux de l'État-providence dans le rapport à l'Europe. Laurie Beaudonnet a ainsi démontré que « plus la protection assurée au niveau national est bonne, moins le soutien à l'intégration européenne est élevé<sup>19</sup> ». Cette hypothèse alternative, plutôt complémentaire, à celle des effets de la « qualité démocratique » mérite d'être prise en considération. En effet, n'est-ce pas au moins autant, voire davantage, la crainte de voir l'Union européenne remettre en cause des « acquis sociaux nationaux » qui pourrait expliquer les tendances des opinions publiques envers celle-ci ? Dans certains pays, l'Europe serait vue comme un « moins-disant social » alors que dans d'autres cela pourrait être l'inverse compte-tenu des situations nationales en matière de protection sociale ? C'est une hypothèse qu'avait proposée il y a près de vingt ans Brinegar et Jolly<sup>20</sup>.

**19.**

Laurie Beaudonnet "A Threatening Horizon: The Impact of the Welfare State on Support for Europe", *Journal of Common Market Studies*, 2015, 53: pp. 457-475

**20.**

Adam P. Brinegar & Seth K. Jolly, Location, Location, Location: National Contextual Factors and Public Support for European Integration. *European Union Politics*, 2005, 6(2), pp. 155-180

Revenons sur les termes de cette explication du soutien des opinions à l'intégration européenne en fonction de « régimes » d'État-protecteur. Analysant les variations du soutien à l'Union européenne tant au niveau contextuel de régimes de protection sociale États membres qu'au niveau du statut socio-économique individuel des citoyens, Laurie Beaudonnet conclut que « le contexte d'une protection élevée amène les individus à être plus préoccupés par l'influence externe de l'UE (...). Lorsque le régime national fonctionne bien, il n'y a pas de place pour une amélioration par le biais de l'intégration européenne. Ce processus est le plus souvent perçu comme menaçant pour l'État-providence national à travers la délégation de compétences et les pressions indirectes sur les prestations sociales et autres aspects du statu quo. Étant donné le risque d'une course vers le bas en matière de normes de protection sociale, le coût d'opportunité de l'intégration économique est beaucoup plus élevé pour les individus vivant dans des régimes très protecteurs, où la solidarité nationale est étendue et constitue une partie centrale de la cohésion et de l'identité nationales. En revanche, lorsque les régimes de protection sociale fonctionnent mal ou ne fournissent qu'une protection résiduelle, l'influence de l'intégration n'est pas aussi difficile à surmonter<sup>21</sup> ».

21.

Laurie Beaudonnet, op. cit.

Cet effet vaut notamment pour les individus qui, au sein de régimes de protection sociale les plus protecteurs en Europe sont objectivement en situation de plus forte dépendance par rapport aux prestations sociales et subjectivement les plus anxieux et les plus inquiets de toute remise en cause en ce domaine. Afin de tester l'hypothèse d'un effet de contexte lié aux modèles nationaux de protection sociale, nous avons introduit dans nos analyses les dépenses sociales en pourcentage du PIB<sup>22</sup> pour 2021. Afin de mieux raisonner « toutes choses égales par ailleurs », nous avons conduit une modélisation statistique très simple (un modèle de régression linéaire), comparant le poids explicatif de l'indicateur synthétique de « qualité de la démocratie » et des dépenses sociales en pourcentage du PIB par habitant pour expliquer les variations du soutien à l'UE. Les deux effets sont simultanément significatifs (même si c'est la qualité de la démocratie dont les effets sont les plus significatifs) et de sens inverse : lorsque la qualité démocratique augmente, le soutien à l'intégration européenne augmente, lorsque les dépenses sociales augmentent, le soutien à l'intégration européenne diminue. Ce ne sont bien sûr que des « effets moyens » : des cas nationaux échappent à cette règle, comme le Danemark qui occupe une place élevée en termes de dépenses sociales, en termes de « qualité démocratique » et un classement en tête des opinions favorables à l'intégration européenne. Mais dans le cas de la France, la règle s'applique très bien : numéro un des dépenses sociales au sein de l'UE, numéro 13 en termes de « qualité démocratique » et avant-dernière du classement des opinions favorables à l'intégration européenne.

22.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5347777#tableau-figure1>

À noter que pour plusieurs pays les données disponibles sont indiquées comme « provisoires » par l'INSEE

Comme on le voit, c'est sans doute la double particularité française qui explique sa position parmi le groupe des pays les moins favorables à l'intégration européenne : des dépenses sociales importantes (en % du PIB) et une qualité démocratique moins performante sur plusieurs dimensions importantes de cette qualité. Redisons ici qu'il ne faut pas en tirer de conclusions hâtives, d'autres facteurs explicatifs devant sans aucun doute être pris en compte. Par ailleurs, l'effet des variables « macroscopiques » (qualité démocratique, dépenses sociales) est, au sein de chaque pays membre, médiatisé par les trajectoires et les histoires nationales spécifiques quant à leur rapport à l'Europe et au processus d'adhésion, et aux facteurs sociologiques endogènes.



## 23.

Comme l'ont bien montré Sophie Duchesne, Florence Haegel, Virginie van Ingelgom et Elizabeth Frazer dans leur livre *Citizens' Reactions to European Integration Compared: Overlooking Europe*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013. Ou encore : Juan Diez Medrano. *Framing Europe*, Princeton, Princeton University Press, 2003

Le poids des « narratifs nationaux » et celui des cadres mentaux collectifs<sup>23</sup> pèsent fortement dans le rapport des pays à l'Europe, un rapport toujours complexe car il met en tension des éléments importants d'identité nationale, sociale et politique. La politisation des enjeux européens, les alternatives proposées par les forces politiques nationales et leurs manières d'insérer les questions européennes dans leurs agendas politiques nationaux jouent évidemment aussi un rôle.

## Conclusion

Moins de trente jours nous séparent des élections européennes du 9 juin prochain. Si les résultats confirment les sondages pré-électorales disponibles, le Rassemblement national réalisera une performance rare : gagner trois fois de suite un scrutin de même nature. Si ce résultat se confirmait, il ne faudrait pas en tirer la conclusion que la France est « anti-européenne » ou contre l'UE mais bien davantage que c'est de notre malaise démocratique national dont parlerait ce résultat. La France fait sans doute partie des pays pour lesquels on doit lire les insatisfactions sur l'intégration européenne comme une autre facette d'une insatisfaction démocratique plus large. Plusieurs narratifs s'opposent dans notre vie politique nationale sur cette question : pour le président Macron, c'est la « souveraineté européenne » qui est la clef de voute pour préserver les avantages comparatifs du modèle social français ; pour les oppositions c'est tantôt la « restauration » de la souveraineté nationale et le contrôle des frontières, tantôt l'affirmation de choix européens différents (sur la justice sociale, le climat ou la démocratie de l'UE) qui permettraient de ne pas voir ces avantages comparatifs être réduits. Quel que soit le résultat des prochaines élections européennes, un immense chantier restera ouvert : l'approfondissement de notre démocratie et l'élargissement d'une citoyenneté plus inclusive.

## Annexe

Note <sup>1</sup> : Bruno Cautrès, Thierry Chopin, « *Élections européennes : répondre aux attentes d'une opinion publique fragmentée dans un 'nouvel âge des incertitudes'* », Paris, Institut Jacques Delors, Policy Paper 297, 29/02/2024, 26 p.

<https://institutdelors.eu/publications/elections-europeennes-repondre-aux-attentes-dune-opinion-publique-fragmentee-dans-un-nouvel-age-des-incertitudes/>

Bruno Cautrès, Thierry Chopin, Emmanuel Rivière, « *Un euroscepticisme à la française entre défiance et ambivalence le nécessaire 'retour de l'Europe en France'* », Paris, Institut Jacques Delors, Rapport 119, décembre 2021, 48 p.

Note <sup>2</sup> : Voir notamment nos travaux avec Céline Belot et Sylvie Strudel, notamment : Belot, Céline, Bruno Cautrès, et Sylvie Strudel, « L'Europe comme enjeu clivant. Ses effets perturbateurs sur l'offre électorale et les orientations de vote lors de l'élection présidentielle de 2012 », *Revue française de science politique*, 2013, 63(6), pp. 1081-1112 ; et notre chapitre fondateur : Belot, Céline, et Bruno Cautrès. « L'Europe, invisible mais omniprésente », in : Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 119-141.

Note <sup>3</sup> : Les chercheurs qui travaillent sur le rapport de la France à l'UE montrent qu'il faut tenir compte des dimensions historiques (et culturelles) et remonter le fil du temps à la IV<sup>e</sup> République pour mieux comprendre ce rapport. Sur toutes ces dimensions, les travaux d'Helen Drake sont fondamentaux.

Voir : Helen Drake, Chris Reynolds (dir.), *60 Years of France and Europe*, Londres, Routledge, 2018.

Helen Drake (dir.), *French Relations with the European Union*, Londres, Routledge, 2005. On peut également se reporter à plusieurs chapitres du *Oxford handbook on French Politics* : Robert Elgie, Emiliano Grossman, Amy Mazur (dir.). *The Oxford handbook of French politics*, Oxford, Oxford University Press, 2017.

**Édition** : Florent Parmentier

**Mise en forme** : Marilyn Augé

Pour citer cette note : CAUTRÈS (Bruno) « L'étrange relation négative de l'opinion publique française vis-à-vis de l'Europe », *Note de recherche, Élections européennes 2024*, vague 3 de l'enquête électorale, note 8, mai 2024, 10 p.

© CEVIPOF, 2024 Bruno Cautrès